Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 084-218400893-20260504-26_DGS_114A-DE

Ville de Pertuis

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PERTUIS

Séance du 29 Avril 2026

N° 26.DGS.114

OBJET : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT NEUF, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois d'Avril sous la présidence de Monsieur Aurélien AUCLAIR et la désignation de Madame Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : **Mesdames, Messieurs**, Naïs MENGIN, Jacques BARONE, Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA, Michel AUTRAN, Marie Christine GIULIANOTTO, Jean Michel APPLANAT, Anne Marie LUCHETTI, Patrice CHASSAGNE, Geneviève CLEMENT, **Adjoints.**

Jean Marc ACERO, Cécile ANDJERAKIAN, Nicole BLANC, Françoise BURDEYRON, Carine COHEN, William COLOMBARD, Pierre CRUMIERE, Caroline DANDRE, Djivan DERVARTANIAN, Catherine DICHE-JOSEPH, Dominique DIEULOUFET, Cathy FRAIKIN, Laurent LECAULT, Annick LEDUC, Sophie MICHEL, Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Thierry NICOLAS, Denis ODETTO, Cédric PERRY, **Conseillers municipaux.**

Absents ayant donné procuration :
Anne Priscille BAZELAIRE à Jean François MIRETTI
Lionel NEGRE à Cécile ANDJERAKIAN
Julien POGOLOTTI à Michel AUTRAN

Mes chers collègues,

Conformément aux dispositions du Code de la commande publique, les communes de 3 500 habitants et plus doivent instituer une Commission d'Appel d'Offres (CAO) chargée d'attribuer les marchés publics passés selon une procédure formalisée.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, elle comprend cinq membres titulaires du conseil municipal et cinq membres suppléants, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Il appartient donc au conseil municipal de procéder à l'élection des membres de cette commission.

Exposé des motifs :

Il est proposé :

- M. le Maire, Président de droit

Membres titulaires :

- Naïs MENGIN
- Julien POGOLOTTI
- Laurent LECAULT
- Patrice CHASSAGNE

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 084-218400893-20260504-26_DGS_114A-DE

Opposition :

- Jean François MIRETTI

Membres suppléants :

- Christine GIULIANOTTO
- Michel AUTRAN
- Jean Michel APPLANAT
- Anne Marie LUCHETTI

Opposition :

- Cédric PERRY

Visas :

VU l'exposé des motifs,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.1414-2 et L.1411-5,
VU le Code de la Commande Publique,

Au vu de ce qui précède, et ouï l'exposé de son Président, le conseil municipal :

A L'UNANIMITE

▸ **APPROUVE** la désignation des 5 membres titulaires et 5 membres suppléants pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS.

MAIRIE DE PERTUIS 1841 D.G.S

La Secrétaire de séance,
Thi Vinh Thuy NGUYEN TALIANA.

Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA | Elu SPORTS

Le 6 mai 2026

Transmis en Préfecture le
Certifié exécutoire
Publié le 4 mai 2026